

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2007-06

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 11 + 3 proc

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS –  
Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER –  
Patrice MARTIN – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC –  
Fabienne GALLI – Michel CORSINI

Absente : Béatrice ROZIER

Absents avec procuration : Karine FAGES – Fabrice FONTAINE –  
Pascale PELLETIER

Secrétaire : Fabienne GALLI

**Objet : Désignation des  
Membres à la Caisse  
Des Ecoles**

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret. Le Conseil, à l'unanimité des présents, décide de voter à main levée.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation des membres de la Caisse des Ecoles, sachant que le Maire est membre et Président de droit.

Vu l'article R212-26 du Code de l'Education portant à Deux Conseillers Municipaux désignés pour siéger au sein de la Caisse des Ecoles,

Sont Candidats :

Eliane CALDEI-VIDAL - Karine FAGES

- Eliane CALDEI-VIDAL, demeurant 808 Chemin de Tardieu 06340 CANTARON est désignée par 14 voix POUR, membre de la Caisse des Ecoles

- Karine FAGES, demeurant 1807 Route de Cognas 06340 CANTARON est désignée par 14 POUR, membre de la Caisse des Ecoles

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 23/07/2020  
Qualité : Maire